

**Sujet :** INFO COVID – Signature du Contrat d’avenir 2021-2027

**De :** Renaud MUSELIER Président de la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur <protocole@info-maregionsud.fr>

**Date :** 08/01/2021 à 14:06

**Pour :** mazluc@sfr.fr

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des crises du COVID-19 que notre pays traverse, et au regard de ses conséquences sanitaire, économique et sociale dans notre région, je souhaite vous informer d’une avancée extrêmement importante pour l’avenir immédiat de nos territoires.

Mardi, j’ai signé à Toulon le tout premier Contrat d’Avenir Etat-Région de France, avec le Premier Ministre Jean CASTEX.

La présence collective de tous les grands élus de Provence-Alpes-Côte d’Azur témoigne de l’importance de ce moment.

Le Contrat d’Avenir, ce sont des investissements immédiats sur des projets concrets, qui sont prêts, engagés dès maintenant, achevés sous 7 ans maximum, pour une structuration à 20 ans !

Ce Contrat est fondamental pour l’avenir de tous nos territoires.

Il s’agit d’un accomplissement majeur : 5,1 milliards d’euros pour la Région Sud, auxquels viendront s’ajouter les fonds européens.

Les 5,1 milliards sont répartis en 12 axes :

- **1,6 milliard d’€ dans le cadre du plan « Une Cop d’avance » de la Région, pour la protection de l’environnement et la transition énergétique**
- **707 M€ pour l’équilibre et la solidarité des territoires**
- **587 M€ pour l’enseignement supérieur, recherche et innovation**
- **449 M€ pour la santé** : Télémédecine, lutte contre les déserts médicaux, soutien au SAMU
- **148 M€ pour le tourisme, la mer et le littoral**
- **94 M€ pour la culture** : Patrimoine, Grands équipements et grands festivals
- **85 M€ pour le développement économique**
- **831 M€ pour la formation professionnelle**
- **266 M€ pour le volet métropolitain**
- **44 M€ pour l’aménagement des massifs alpins**
- **10 M€ pour l’aménagement du Rhône**
- **307 M€ pour la reconstruction des Vallées sinistrées des Alpes-Maritimes**

Ce sont 5,1 milliards d’euros pour une région de 5 millions d’habitants, auxquels viennent s’ajouter les fonds européens :

4,6 milliards d’€ ont été engagés par l’Europe pour le territoire entre 2014 et 2020 !

Mon objectif pour 2021-2027 est d’obtenir 10 milliards.

Avec ce contrat d’avenir, le but est que chaque centime soit engagé pour des projets concrets, immédiatement utiles pour allumer la lumière au bout du tunnel de cette crise !

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées.

**Renaud MUSELIER**

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur



*Les informations collectées sont à l’usage exclusif des services de la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur.*

*Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel (notamment le règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données), la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés et le décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l’application de loi n° 78-17 précitée), vous disposez d’un droit d’accès, de rectification, d’opposition, de limitation du traitement, d’effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en vous adressant au*

délégué à la protection des données de la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur, par courrier postal à l’adresse : 27 Place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20, ou par courriel à l’adresse : [dgd@maregionsud.fr](mailto:dgd@maregionsud.fr)

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL :

- Sur le site internet de la CNIL: <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>
- Par courrier postal en écrivant à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Pour plus d’informations, vous pouvez consulter sur Internet la page : <https://www.maregionsud.fr/mentions-legales/mentions-generales-sur-la-protection-des-donnees.html>

Si vous ne souhaitez plus recevoir les informations de la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur, cliquer ici : [Désinscription](#)